

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GAUD



- 1) **Situation géographique, limite, étendue ; distance au chef lieu du Canton de l'arrondissement, du département ; description physique du pays ; relief de nos montagnes, nature des roches qui les constituent ; curiosité naturelle ; richesse du sol ; cour d'eau ; leurs débits, leurs crues, gués ; canots ; lacs.**

**Eaux potables ; Sources Thermales et autres ; leur débit ; leurs propriétés ; stations Thermales ; leur fréquentation.**

La Commune de GAUD, canton de SAINT-BEAT, arrondissement de SAINT-GAUDENS Haute-Garonne, est située à 41°54'21 de latitude nord et à 1°41'33s de longitude ouest calculé sur le méridien de Paris. Elle a pour limites : au nord, Cierp et Marignac ; à l'est Marignac ; au sud Burgalays et Baren, et à l'ouest Signac.

Les habitations agglomérées forment deux parties distinctes :

La première celle de Gaud-dessus établie sur une éminence, comprend les constructions primitives ;

La seconde celle de Gaud-dessous comprend les maisons de construction récente bâties, partie sur la route nationale, partie sur le chemin de las baraques. L'emplacement occupé par celle qui sont sur la route nationale, fût distrait en 1836 du territoire de la commune de Cierp, il a une longueur de 500 m. Le village a une superficie totale de 555 hectares qui se décompose de la manière suivante :

Superficie cultivée : 66 hectares.

Superficie non cultivée : 489 hectares.

Il est distant de Saint-Béat de 5 km ; de Saint-Gaudens de 32 km et de Toulouse de 125 km.

Ainsi que l'indiquent les chiffres représentant la décomposition de la superficie, le territoire du village est formé de terres cultivées et de terres non cultivées. Parmi les premières, les prairies occupent le premier rang. Les secondes sont formées en partie de hautes montagnes qui sont les ramifications de la chaîne des Pyrénées et où domine surtout le sommet de las Pales de Burat dont l'altitude atteint 2157 mètres.

D'autres parties de la montagne doivent aussi être notées au point de vue de leurs altitudes ; se sont Raous, 1500 mètres la Métairie de Bordes, 1200 mètres, Souesté 1000 mètres. Ce dernier point de la montagne mérite une mention spéciale au cause la chapelle sise en cet endroit et dont la construction parait remonter à une époque assez éloignée.

Elle a été restaurée et agrandie en 1882. Il résulte des fouilles faites en cette occasion, la découverte d'un grand nombre d'ossements humains appartenant tous à l'époque d'inhumation, ce qui ferait supposer que cet emplacement fût jadis le cimetière d'un grand ermitage ou peut être même d'un village qu'une de ces effroyables épidémies si fréquentes autrefois, aurait complètement détruit.

A environ 400 mètres plus bas, dans le quartier dit d'Hivernos, on remarque encore les restes d'une autre chapelle. Une dalle indiquait encore naguère les noms des deux saintes auxquelles elle avait été dédiée.

Le propriétaire l'a vendue à un archéologue.

Les roches dont sont formées les montagnes de Gaud sont en général granitiques.

En parcourant la forêt, on trouve au milieu d'une infinité de sources de jolis amas de tuf, de petites grottes au quartier dit de la Coume Barrade ; et à Raous, au bord même du chemin, un véritable bénitier creusé tout naturellement sous le roc. Les habitations du village ne pouvaient manquer, dans leur superstitieuse naïveté, de lui attribuer des propriétés merveilleuses. Ils l'ont nommé bénitier de las ..... Les bûcherons et les pâtres de Gaud ne manquaient jamais de s'agenouiller où qu'ils arrivent auprès du bénitier, ils trempent leurs doigts dans l'eau qui dégouline du rocher et prient Notre Dame de Souesté d'éloigner d'eux les mauvais esprits qui pourraient leur nuire.

La partie inférieure du village toute formée d'alluvions est très fertile, on y trouve à côté de magnifiques prairies artificielles, les pâturages naturels que l'irrigation et les engrais rendent abondants. Le sol se prête également à la culture des céréales, ou légumineuse et en général à celle de toutes les plantes alimentaires.

Il n'en est pas ainsi de la partie montagnaise. La principale ressource qu'elle pourrait offrir aux habitants est pour ainsi dire supprimée par les sévérités du code forestier : pendant longtemps les montagnards ont pu se livrer à l'élevage du bétail, grâce aux nombreuses pelouses que renferment les Pyrénées ; mais tout récemment l'administration forestière s'armant des lois des décrets établis, les a appliqués dans toute leur rigueur, et l'accès

des montagnes est pour ainsi dire interdit aux troupeaux. Il est à désirer que les chambres s'occupent au plus tôt de la révision du code forestier, et qu'elles votent des lois plus bénignes pour les éleveurs. La partie montagneuse de Gaud est en outre, boisée dans une grande étendue. La commune, qui est cantonnée à la précieuse ressource pour les nombreuses dépenses auxquelles elle est tenue de pourvoir.

La Pique, désignée aussi sous le nom de Neste, et que certains géographes appellent One, arrose le territoire de Gaud à l'ouest sur un parcours de près de deux kilomètres ; elle entre dans le village au hameau de Muna ou ... traverse la ligne de chemin de fer, sous un pont de construction hardie établis en biais, franchit le pas de l'Angoust, auquel César Auguste a donné son nom, selon une note trouvée dans ..... de Luchon faite par M. Julien Sacaze, archéologue, coule extrêmement resserrée entre deux murs insuffisants que Mr Vivès a fait bâtir, décrit un grand nombre de sinuosités, et entre dans la Commune de Cierp ..... soit directement soit au moyen de canaux, un grand nombre d'usines dont deux filatures, une très importante marbrerie, trois moulins et autant de scieries.

On estime à environ 5 mètres cubes par seconde le volume d'eau fourni par la Pique en temps ordinaire ; mais la masse liquide s'accroît rapidement au moindre orage ; de même que tous les cours d'eau de la région Pyrénéenne, la Pique est un torrent. Ainsi les crues de cette rivière sont elles très fréquentes. Les plus redoutables sont celles qui se produisent en mai et juin. Pour peu que la pluie tombe sur les sommets des montagnes, la masse des neiges fond, une infinité de ruisseaux se forment et viennent augmenter de leurs eaux le volume du bassin principal, malheur alors aux habitations riveraines.

Chaque année de nombreuses épaves viennent attester les effets désastreux de ces crues. La commune de GAUD est menacée par la Pique d'une manière imminente depuis que le cour d'eau changea de lit lors de l'inondation de 1895, il n'existe pas la moindre barrière qui puisse défendre contre ce torrent, en cas de crue, les maisons... sur la route nationale.

Le 6 Juin 1883 l'eau du canal le plus voisin de la route envahit les habitations et monta jusqu'à une hauteur de près de 50 centimètres ; quelques propriétaires ont pétitionné en vue d'obtenir la construction d'un mur de défense ; l'administration des ponts et chaussées est restée sourde à leurs vœux.

Un autre petit cours d'eau, le ruisseau d'Hivernos, qui donne en temps ordinaire 100 décimètres cubes d'eau par seconde, et qui fait mouvoir une scierie est également redoutable par ses crues. Au moindre orage, ses eaux vont ravager les maisons situées au hameau de Muna.

Il n'existe pas à GAUD de canaux autres que ceux que l'industrie a fait creuser.

Au haut des montagnes, en dessous de Las Pales de Burat, est un petit lac dont les eaux sont excessivement froides.

La partie agglomérée des habitations est dépourvue de source ; le quartier de GAUD DESSUS ne peut pourvoir à son alimentation qu'au moyen d'une citerne, d'ailleurs très abondante, et qui fournit une excellente eau. Quant aux bas quartiers, ils font tous usages des eaux de la Pique. En dehors de l'agglomération principale, on trouve de bonnes sources dans tous les hameaux et presque dans toutes les propriétés.

Au point de vue de l'altitude, GAUD est à peu près au niveau de ST BEAT, c'est-à-dire 493 mètres. Les vents du Nord et du Sud y soufflent alternativement, ce qui rend le climat tempéré, la température élevée et le village sain.

Tous les orages qui passent sur la commune viennent de l'ouest, les nuages apparaissent d'abord sur les montagnes de SIGNAC et de CIERP, l'électricité suit la direction de LUCHON, passe vers le Mont Ré, rejoint la chaîne principale des Pyrénées en se dirigeant vers l'est. Le pré de Las Pales du Burat étant un des plus saillants dans la ramification attire à lui une bonne partie des orages. De là, en un clin d'œil, ils fondent sur les communes de GAUD, CIERP, MARNIGNAC et BURGALAYS...

Nos vallons sont ordinairement à l'abri de la grêle, protégés qu'ils sont par les montagnes.

## **2) Chiffre de la population d'après le recensement de 1881**

Ce chiffre tend-il à diminuer ou à s'accroître ?

Pour quelles causes ?

Divisions en sections, hameaux, quartiers. Population approximative de chaque groupe ; nombre de feux, organisation municipale ; fonctionnaires municipaux et autres.

Comment la commune est-elle desservie pour les cultes, les finances (perception, les postes et télégraphes).

Valeur en centimes – Revenus ordinaires. La population (au dernier recensement) de 326 à 338.

Le quartier le plus peuplé est celui de GAUD DESSUS qui compte 25 maisons, 25 ménages, et 99 habitants ; viennent ensuite celui de Las Barraques qui se compose de 20 maisons, 21 ménages et 92 habitants ; celui de Las Agouaous n'a que 13 ménages, 13 maisons et 67 habitants. Le hameau de Muna y compris Cap de Mail et de l'Angoust compte 8 maisons, 12 ménages, et de 58 habitants. Enfin, celui de Bordes y compris Hivernos, n'a que 3 maisons, 3 ménages et 32 habitants.

Conformément à la nouvelle loi municipale, la commune de Gaud a nommé le 4 mai 1884, dix conseillers au nombre desquels figurent le Maire et l'Adjoint. La commune a en outre, un garde champêtre chargé de la surveillance des propriétés communales et privées, ainsi que de la police locale, un curé et un instituteur. GAUD constitue à lui seul une paroisse ; il a un curé qui dessert aussi la commune de SIGNAC. Le culte catholique est seul pratiqué. La commune est desservie au point de vue des finances et des Postes et Télégraphe par CIERP qui possède un percepteur et un receveur des postes et télégraphe. La valeur au centime s'élève à 18 Frs et ses

revenus ordinaires atteignent un chiffre de 60 Frs. En général, tous les villages compris dans la région montagnaise sont en retard au point de vue de l'agriculture. Les étendues de terre que l'on cultive sont très restreintes.

**3) Production : quantité ; culture principale ; procédés de culture ; bois et forêts ; essences ; reboisement ; produit des forêts ; régime forestier ; vignes ; phylloxéra ; date de son apparition ; étendue de ses ravages. Animaux ; troupeaux divers ; chasse et pêche.**

Produit de toute nature : ... et carrières exploitées ou à exploiter ; usine, moulin et manufacture, etc.

Voies de communication : route, ponts, époque de leur construction. Voies ferrées et autres moyens de transports, moyens de communication avec les chefs lieux de canton de l'arrondissement, du département, voitures publiques, religieuses etc. ... commerce local, mouvement des échanges, foires et marchés. Mesures locales en usage (...)

Voici pour GAUD ; d'après l'enquête agricole faite en 1882, la désignation des cultures avec la production moyenne d'un hectare :

Le froment qui donne un rendement moyen de 31 hectolitres par hectare,  
Le seigle : 25

Le méteil : 27

Le maïs : 15

Le sarrasin : 15

Les fèves : 7

Les haricots : 10

Les pois : 10

Les lentilles : 30

Les pommes de terre 150 quintaux par hectare

Le sainfoin : 100

Le trèfle : 110

Le foin : 100

On cultive très peu de plantes textiles ; les gens trouvent plus commode d'acheter le linge que de le faire tisser. Ainsi que je l'ai dit, les bois forment une des principales ressources de la commune. En outre, des coupes affouagères délivrées chaque année pour l'usage des habitants ; toutes les fois que la nécessité se produit l'état autorise la vente de coupes, au bénéfice de la commune.

Les principales essences dont se compose la forêt sont le sapin, le hêtre et le chêne. L'administration forestière a établi dans plusieurs points de la forêt, des pépinières destinées au reboisement.

La commune est cantonnée depuis environ quinze ans. Les bois sont surveillés par un garde forestier communal qui réside à MARIIGNAC. On élève encore dans la commune des vaches et des brebis ; mais on ne voit pas comme il y a quelque temps de nombreux troupeaux échelonnés sur la montagne ; inutile d'ajouter la cause de leur disparition progressive.

Bien qu'il existe à GAUD une mairie de marbre, il n'y a dans la commune ni mines, ni carrières. Les usines dont j'ai parlé à propos du cours de la Pique sont presque les seuls moteurs industriels du village de GAUD, auxquels on pourrait ajouter trois ateliers de charbon et le même nombre de forgerons

La route nationale 125 relie GAUD à MONTREJEAU, SAINT-GAUDENS et TOULOUSE ; la route départementale de CIERP au pont de Roy établit la communication avec SAINT-BEAT. Indépendamment de ces routes, la ligne de chemin de fer de LUCHON à MONTREJEAU, dont il se trouve à proximité au moyen de la gare de MARIIGNAC permet au village de GAUD de communiquer aisément avec les principaux centres. Un omnibus part de la gare de MARIIGNAC tous les jours à 11 heures du matin et à 7 heures du soir et va porter les voyageurs à SAINT-BEAT et à FOS.

Le commerce local est un peu important. Trois épiceries, un marchand drapier, un marchand de bois et un négociant de chevaux sont à peu près les seuls commerçants établis dans le village ; mais de nombreux colporteurs vont tous les ans porter dans tous les départements de la France leurs marchandises variées.

Il n'existe pas à GAUD de mesures locales proprement dites. Néanmoins les propriétaires font encore usage, dans le canton de SAINT-BEAT de la mesure de 21 litres pour les matières sèches et de la mesure agraire de

3a55. Pour toutes les autres choses, ils s'en tiennent aux mesures de système légal, et nous pouvons espérer que dans un temps non éloigné, les anciennes mesures locales auront toutes disparues, grâce à l'instruction qui se répand partout à flots.

**Étymologie probable du nom ; histoire municipale ; traditions et légendes ; biographie sommaire des personnages célèbres nés dans la commune ; idiomes ; chants ;**

**Mœurs, cultes, coutumes, alimentation.**

**Monuments.**

**Archives communales, documents officiels destinés à établir l'histoire de la commune.**

**Ouvrages, monographies, écrits sur la commune, auteurs, éditeurs, etc.**

C'est en vain que l'on chercherait l'étymologie du mot Gaud ; toutes les recherches que j'ai faites dans ce but ont échoué ; il résulte néanmoins d'un cippe qui a été envoyé au Musée de Toulouse, que Gaud avait, dans les temps les plus reculés, voué un culte au dieu Gari (pic du Gar). Est-ce là que nous devons chercher l'origine de Gaud ? – C'est ce que je n'ose affirmer. Dans les communes comme celle de Gaud, on conçoit aisément qu'il serait très difficile, sinon impossible à retrouver des actes remontant à une époque quelque peu éloignée. Les archives ont presque totalement disparu sous les nombreux déménagements qu'elles ont subis. Aujourd'hui on devrait mettre plus d'empressement pour la construction des maisons communes ; c'est le seul moyen à employer pour la conservation des papiers et des documents de toutes sortes. Le plus ancien écrit que j'ai pu découvrir date du 8 septembre 1789 ; il est des Consuls César SARRAT et Dominique PAUL et est ainsi conçu.

« Nous César SARRAT et Dominique PAUL Consuls de la communauté du lieu de Gaud, déclarons et certifions à tous ceux qu'il appartiendra qu'on aurait trouvé un enfant nouvellement né dans un petit panier dans un champ de la juridiction du dit lieu. L'on aurait été le faire baptiser et à suite la nommée Jeanneton DUPUY épouse à Bertrand RIJOLET, habitant du dit lieu de Gaud l'aurait charitablement pris pour le faire têter et le nourrir et que l'on n'aurait pu découvrir le père ni la mère de cet enfant. A ces causes nous prions toutes les fidèles chrétiens de vouloir se prêter à la charité en partage avec la dite nourrice, de la secourir à leurs bonnes grâces de charité pour l'aider au report de cette charge sur l'espoir que le bon Dieu leur en récompensera.

Fait à Gaud le 8 septembre 1789.

Du mandement du Sieur SARRAT, premier Consul illettré, SERVAT, secrétaire et PAUL, Consul, signés. ».

Un peu plus loin j'ai trouvé une souscription ouverte pour assurer le traitement du curé ; elle commence ainsi.

« Liste des individus qui veulent contribuer au paiement et entretien du prêtre desservant la commune de Gaud... de leur libre volonté.

Jean MOTHE, métayer à Bordes payera 1 mesure de seigle

NOGUES, 1 coussé (\_ mesure)... méteil ».

Les plus anciens registres de l'Etat Civil que j'ai trouvés sont de 1793 (An 2 de la République). Le Sieur MEDAN, qui a exercé les fonctions de Maire pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire a eu l'heureuse idée de faire transcrire dans un registre toutes les lois et décrets parus depuis la Convention jusqu'au Consulat. C'est le 5 Nivôse An IX de la République, qu'a été installé le premier Conseil Municipal de Gaud ; il se composait comme suit ; Bertrand MEDAN, Bernard UCHAN, Jean VERDALLE, Pierre PORTES, Jean SARRAT, Barthélemy SAUNE, Douat LAGAILLARDE, Jean-François ESPOUY, Dominique PAUL et Bertrand COMPS.

Le 27 Nivôse, An IX, la commune gagna un procès contre BAREN pour la délimitation des bois ; elle devait en gagner un autre contre la commune de BURGALAYS le 20 Obre 1838 pour le même objet.

Le six fructidor An X, la commune fut appelée pour la première fois à établir un budget. L'œuvre dut être confiée sans doute à une personne intelligente, parce qu'on remarque qu'il est très bien équilibré ; il est vrai que ce budget était loin d'égaliser ceux de nos jours ; 120.05 F en recette et la même somme en dépense, tel est le chiffre du premier budget de Gaud. La première liste électorale de Gaud date de 1831 ; elle comprend 43 électeurs censitaires, dont 5 étrangers et 38 de Gaud.

Pressé d'accepter sa fusion avec la commune de Marignac, Gaud protesta par l'organe du Conseil Municipal à deux diverses reprises ; en 1817 et en 1830. Grâce à l'énergie de ses administrateurs, il obtint satisfaction. La population de Gaud est intelligente, douce et courageuse. Il y a bien encore, ainsi que je l'ai déjà dit, un reste des anciennes superstitions ; mais tous ces préjugés que l'ignorance a longtemps favorisés, ne tarderont pas à disparaître, combattus qu'ils sont sans cesse par l'instruction. La langue française a fait de grands progrès même dans les plus petits villages ; néanmoins on s'obstine encore à parler le langage des aïeux ; le patois gascon est en usage chez nous ; il n'existe aucun chant local. A supposer que Gaud ait jamais eu des poètes, leurs œuvres ont disparu dans le chaos des siècles. En France, l'uniforme d'habit, comme l'uniformité de langue, tend à se propager de jour en jour ; il existe peu de différence entre les coutumes de nos montagnards et ceux des habitants des villes. Cela tient sans doute à l'immigration continuelle qui met en rapport la ville avec la campagne. L'alimentation est un peu plus grossière, mais le bon air supplée à la qualité de la nourriture. D'ailleurs nos villageois se rattrapent volontiers sur la quantité ; tandis que les habitants des villes touchent à peine aux mets qui leurs sont servis. En tant que monuments, Gaud possède peu de chose ; le cippe dont j'ai parlé, et qui est au musée de Toulouse, un écusson dont il est impossible de déchiffrer les armes et qui est soutenu par deux cerfs au dessous desquels se trouvent deux buffles traqués par deux chasseurs, embusqués derrière deux châtaigniers, surmonte l'embrasure d'une porte. Voilà à peu près ce que le village possède de monuments. Peut-être l'ancienne église nous aurait elle fourni des matériaux utiles ; mais elle a été complètement démolie.

**-Enseignement- Historique de l'enseignement et des écoles dans la commune aux diverses époques.**

**Description de l'école ou des écoles publiques actuellement existantes.**

**Plans des locaux à 1 centimètre par mètre. Dans quelle mesure les besoins sont-ils satisfaits ?**

**Améliorations à réaliser. Fréquentation. Etat de l'instruction ; nombre de conscrits illettrés de la dernière année, des conjoints qui n'ont pas pu signer leur nom.**

**Institutions scolaires ; bibliothèques, son origine, nombre des volumes, des prêts.**

**Caisse des écoles ; Caisse d'Epargne scolaire. Traitement des maîtres ; loyers ; sacrifices à demander à la commune pour réaliser les améliorations nécessaires.**

Le 9 février 1833, le Conseil Municipal de Gaud vota une imposition extraordinaire de 0.20 f destinée à la construction d'une maison d'école ; cette délibération ne fut pas approuvée non plus que celles du 12 juillet 1871 et du 28 mars 1872, se rapportant toutes au même objet. Longtemps avant 1833, M. AVEZAC exerçait à Gaud les fonctions d'instituteurs privés. Après la loi de 1833 sur l'enseignement, étant muni du brevet, il continua d'exercer les fonctions d'instituteur public à GAUD même, avec un traitement de deux cents francs et une rétribution de 1 f par mois pour chaque élève. La commune se chargeait

d'ailleurs de payer cette rétribution pour 14 élèves qu'elle reconnaissait indigents. Le 8 février 1855, cette rétribution fut modifiée ainsi : 1 f par mois pour les élèves sachant lire et écrire, et 0 f 75 pour ceux qui n'étaient occupés qu'à la lecture. Peu après, la rétribution fut encore modifiée par le conseil départemental ; depuis ce temps, les enfants furent divisés en deux catégories. Les abonnés payèrent 12 francs par an et les non abonnés 2 f par mois de fréquentation. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1881, la situation ne changea pas ; c'est seulement depuis cette époque que l'enseignement primaire est gratuit pour tous les élèves ; il a été rendu obligatoire, à partir de 1<sup>er</sup> 8bre 1882, ce qui donne actuellement les meilleurs résultats.

Mais revenons à l'instituteur : le 28 xbre 1866, M. COMET succéda à M. AVEZAC ; il fut remplacé le 12 juillet 1868 par M. SENTOUS qui laissa le poste vacant à M. MAYLIN le 1<sup>er</sup> 8bre 1869. M. DENCAUSSE permuta avec M. MAYLIN, le 1<sup>er</sup> 9bre 1872 ; il prit sa retraite à GAUD le 1<sup>er</sup> 8bre 1881 et fut remplacé par M. LAGUENS qui y exerce encore actuellement. Malgré de nombreux projets de construction, la commune est encore obligée de louer le local scolaire. Le prix du loyer scolaire s'élève à 150 f. la maison d'école est située sur la route nationale N° 125. L'enclos est assez grand mais la salle d'école est insuffisante. (On trouvera à la fin de la monographie le plan de la maison d'école). Le Conseil Municipal est aujourd'hui disposé à faire bâtir une maison d'école ; il y a lieu d'espérer que le projet n'avortera pas comme autrefois. La fréquentation scolaire est très satisfaisante ; la moyenne d'absence par mois et par élève n'a pas atteint le chiffre de (2) depuis au moins 3 ans ; aussi l'instruction gagne de jour en jour du terrain. Il y a près de 10 ans qu'on a rencontré à Gaud, de conscrits illettrés ; l'an dernier deux conjoints illettrés se présentèrent à la Mairie ; ils appartenaient au département de l'Ariège. L'école de Gaud ne possède pas de bibliothèque ; mais l'instituteur met la sienne à la disposition des élèves et en général de tous les gens du village. La caisse des écoles a été organisée à Gaud en 1882 ; la commune vote chaque année 20 f, mais l'état n'a pas encore accordé de subvention quant à la caisse d'Epargne, elle fonctionne à l'école de Gaud depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1882. Le traitement de l'instituteur s'élève à 1000 f.

Tous les vœux du maître et de ses élèves concourent à obtenir du Conseil Municipal la construction d'une maison d'école convenable. Beaucoup d'autres améliorations pourront également être obtenues en cette occasion : telle que le mobilier personnel de l'instituteur, mobilier scolaire, bibliothèque etc.

La commune n'aura pas à se repentir d'avoir fait ce dernier sacrifice pour l'instruction, elle aura travaillé pour la réalisation de deux grands projets : le bien être des générations futures et la prospérité de la République.

**Gaud le 5 Avril 1885, Gaud le 29 Avril 1886**